



COMMISSION DES COUPES

Permanence tous les mardis à 16 heures
Ligne directe : 04.92.15.80.32

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2. L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

Procès-verbal N° 25
Réunion du 22 Février 2022

Président : M. LANDUCCI Julien

Présent(s) : MM. Denis RICCI, Jean-Paul DELALANDE, Gérard AUDEL.

Excusé(s) : MM. Romain SENESI, Marc BENINCASE.

RAPPEL

TOUT CLUB RECEVANT DOIT FAIRE CONNAITRE LA DATE, LE LIEU ET L'HORAIRE DE LA RENCONTRE, AVANT LA DATE BUTOIR FIXEE PAR LA COMMISSION DES COUPES.

TOUT CLUB RECEVANT NE RESPECTANT PAS CES INSTRUCTIONS SERA DECLARE FORFAIT.

LES CLUBS RECEVANTS SONT EGALEMENT INFORMES QU'ILS DOIVENT SAISIR LES RESULTATS DANS LES 48 HEURES.

RAPPEL

FESTIVAL U12 & U13 - SAISON 2021/2022

Le 2eme tour du FESTIVAL U12 – U13 se déroulera le SAMEDI 26 FEVRIER 2022.

Sites retenus pour l'organisation du 2eme tour :

- L'US CAP D'AIL au stade DIDIER DESCHAMPS
- GIL Levens Tourette à LEVENS
- LE CA PEYMEINADE à PEYMEINADE
- L'US PEGOMAS à PEGOMAS

Cahier des charges :

1 sono – 1 table + des chaises (prévoir abri en cas de pluie) mise à disposition de dirigeants du club (minimum 2). Prévoir aussi des ballons et des chasubles de couleurs différentes. Présence indispensable du référent COVID du club support du site.

LES 4 SITES DESIGNES SE TROUVENT SUR LA RUBRIQUE « COUPES COTE D'AZUR » DE LA PAGE WEB DU DISTRICT OU VOUS POUVEZ CONSULTER LES EQUIPES/LIEUX/HORAIRES Lien direct : [Festival U12 et U13](#)

Le début des rencontres est fixé à 14H00 sur tous les sites. Les poules A débiteront à 14H00, les poules B à 14H20, les poules C à 16H00 et les poules D à 16H20.

Les clubs sont priés de se présenter sur les sites **1 HEURE avant le début des rencontres, afin de finaliser les formalités administratives en toute sérénité.**

Respect du protocole sanitaire : Pass sanitaire obligatoire.

La vérification du Pass sera effectuée en même temps que le contrôle des licences.

Toute équipe ne pouvant pas présenter de Pass sanitaire sera mise hors compétition.

FESTIVAL U12

32 Equipes qualifiées, 2 sites, 8 poules de 4 :

RAPPEL : 16 Equipes qualifiées pour la Finale départementale du 26 MARS 2022.

Les 2 premiers de chaque poule sont donc qualifiés.

Site de LEVENS :

Poule A : AS MONACO 1, AS MONACO 2, ST LAURENT, AS MOULINS.

Poule B :_ESSNN 1, ESSNN 2, USRVN, FC CARROS.

Poule C : CAVIGAL 1, CAVIGAL 2, OGCN, AS PTT NICE.

Poule D : AS CCF 1, AS CCF 3, VSJB FC 2, GIF LEVENS.

Site de PEYMEINADE :

Poule A : AS CANNES 1, AS CANNES 2, RC GRASSE 1, OSCC 1.

Poule B : FC MOUGINS 1, FC MOUGINS 2, ESCR 1, ESVL 1.

Poule C : AS FONTONNE, US VALBONNE, ASCCF 2, USMN.

Poule D : US PEGOMAS, CA PEYMEINADE, GJO ANTIBES JLP 1, AS ROQUEFORT.

FESTIVAL U13

32 Equipes qualifiées, 2 sites, 8 poules de 4 :

RAPPEL : 16 Equipes qualifiées pour la Finale départementale du 26 MARS 2022.

Les 2 premiers de chaque poule sont donc qualifiés.

Site CAP D'AIL :

Poule A : AS MONACO 1, AS MONACO 2, ASRCM, SP COC.

Poule B : CAVIGAL 1, CAVIGAL 2, VSJB FC 1, AS CCF 2.

Poule C : ESSNN 1, ESSNN 3, USRVN, ST ISIDORE.

Poule D : ST LAURENT, USCA, ES CONTES, AS MOULINS 2.

Site de PEGOMAS :

Poule A : RC GRASSE 1, RC GRASSE 2, FC MOUGINS 1, SCMS.

Poule B : ASCCF 1, ASCCF 3, OGC NICE, US BIOT.

Poule C : AS CANNES 1, AS CANNES 2, AS FONTONNE, US PEGOMAS.

Poule D : ESCR 1, ESCR 2, GJO ANTIBES JLP, VALBONNE.

COUPES COTE D'AZUR :

SENIOR : Résultats des derniers 1/4 de Finale du 20/02/2022 (sous réserve d'homologation).

AS VENCE 2	7	-	4	ESVL
ESSNN	2	-	1	USCA
FC BEAUSOLEIL	2	-	4	AS MONACO 4
FC MOUGINS	4	-	1	DRAP

Clubs qualifiés pour les 1/2 Finale du 20 mars 2022

AS VENCE 2
ESSNN
AS MONACO 4
FC MOUGINS

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

U18 : Résultats des 1/8eme de Finale du 20/02/2022 (sous réserve d'homologation).

RC GRASSE	0	-	1	GJO ANTIBES JLP
ST ISIDORE	1	-	2	AS RCM
ESSNN	1	-	3	ASCCF
ESVL	0	-	8	MOUGINS
CAVIGAL	13	-	0	GAZELEC
AS CANNES	9	-	0	AS MONACO

Clubs qualifiés pour les 1/4 de Finale du 20 mars 2022

GJO ANTIBES JLP
AS RCM
ASCCF
MOUGINS
CAVIGAL
AS CANNES
ES BAOUS

La rencontre USCA - ASPTT est reportée au 20 MARS 2022.

Toutefois les 2 clubs peuvent se mettre d'accord pour jouer ce match en semaine, en soirée avant cette date.

Dans ce cas, prévenir le secrétariat pour le jour et l'heure au moins une semaine avant.

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

U16 : Résultats des 1/8eme de Finale du 20/02/2022 (sous réserve d'homologation).

ASTAM	6	-	0	SPCOC
USCBO	1	-	7	AS CANNES
ASCCF	4	-	3	ESSNN
VS JBFC	1	-	2	RC GRASSE
ECMV	4	-	4(tab2-3)	MOUANS SARTOUX
ESCR	2	-	1	MOUGINS
FC CIMIEZ	3	-	1	ETOILE DE MENTON
AS MONACO	3	-	0	USRVN

Clubs qualifiés pour les 1/4 de Finale du 20 mars 2022

ASTAM
AS CANNES
ASCCF
RC GRASSE
MOUANS SARTOUX
ESCR
FC CIMIEZ
AS MONACO

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

U14 : Résultats des derniers 1/4 de Finale du 20/02/2022 (sous réserve d'homologation).

VS JBFC	0	-	4	USCA
ST LAURENT	2	-	1	MOUANS SARTOUX
ESSNN	4	-	0	ECMV
USRVN	1	-	1 (tab 4-5)	ASCCF

Clubs qualifiés pour les 1/2 Finale du 20 mars 2022

USCA
ST LAURENT
ESSNN
ASCCF

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

U20 : Résultats des 1/4 de Finale du 23/01/2022 (sous réserve d'homologation).

SPCOC	2	-	1	ASCCF 2
FC MOUGINS	0	-	2	ESSNN
ECMV	2	-	2 (tab 2-4)	ES BAOUS
ESVL	1	-	1 (tab 3-4)	US MANDELIEU

Clubs qualifiés pour les 1/2 Finale du 20 MARS 2022

SPCOC
ESSNN
ES BAOUS
US MANDELIEU

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

COUPE ENTREPRISE GRILLO : Résultats des 1/4 de Finale du 12/02/2022 (sous réserve d'homologation).

CASE	5	-	1	MUNICIPAUX NICE
AMADEUS	2	-	2(TAB 5-6)	ASPTT CAGNES/MER
GARIBALDI CLIMAT	5	-	1	MONSIEUR ALFRED
MUNICIPAUX CANNES	7	-	0	MUNICIPAUX CAGNES/MER

Clubs qualifiés pour les 1/2 Finale du 26 MARS 2022.

CASE
ASPTT CAGNES/MER
GARIBALDI CLIMAT
MUNICIPAUX CANNES

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

FEMININE A 7 : Résultats des 1/4 de Finale du 30 JANVIER 2022 (sous réserve d'homologation)

AS CCF 2	8	-	2	US MANDELIEU
ES CONTES	3	-	0	GJO ANTIBES JLP (forfait)
USRVN 1	4	-	0	US CBO
GAZELEC	3	-	0	DRAP (forfait)

Clubs qualifiés pour les 1/2 Finale du 20 MARS 2022

AS CCF 2
ES CONTES
USRVN 1
GAZELEC

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

FEMININE U15 A 8 : Résultats des 1/4 de Finale

RAPPEL :

ASCCF	0	-	12	AS MONACO
ESCR	2	-	9	CA PEYMEINADE
MOUANS SARTOUX	9	-	1	US MANDELIEU
CAVIGAL	0	-	3	RC GRASSE .

Clubs qualifiés pour les 1/2 Finale du 20 mars 2022

AS MONACO
CA PEYMEINADE
MOUANS SARTOUX
RC GRASSE

Le tirage au sort aura lieu le 01 MARS 2022 au District de la Cote d'Azur à partir de 15H30.

Le Président de séance :
M. Julien LANDUCCI

Le Secrétaire de séance :
M. Denis RICCI